

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

DELIBERATION BUREAU
SEANCE du mardi 11 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 11 mai, le Bureau d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par Monsieur Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 9h, en raison de la situation sanitaire, en visioconférence sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; GOUAULT Jacky (arrivée 9h30) ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian (arrivée 9h30) ; PUILLANDRE Elisabeth ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; COAIL Christian ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN (arrivée 9h30)

Absent : CONNAN Guy



DELBU2021-05-057

MILMARIN – CESSION D'ARCHIVES SONORES ET DROITS DE DIFFUSION

Le centre de découverte maritime Milmarin ouvert en 2017 a pour objectif la valorisation de la maritimité du territoire. Il y contribue grâce à des actions de médiation culturelle dans ses deux espaces d'expositions, son point touristique Ambassadeur du territoire, son fonds documentaire et ses animations et événements, dans le centre ou hors les murs.

Sa conception et son évolution sont ancrées dans le territoire et en partenariat constant avec les acteurs qui le composent : habitants, associations, institutions privées ou publique.

Dans cette dynamique de réseau, Milmarin a co-organisé en février 2019 en partenariat avec l'association Les Bistrots de l'Histoire – collectage et restitution événementielle conviviale pour une valorisation de la mémoire et du patrimoine immatériel – un événement intitulé « Bistrot de l'histoire maritime », à Quemper-Guézennec. Cette soirée événementielle autour de la mémoire maritime a fait l'objet d'une captation sonore, à l'instar de tous les Bistrots de l'Histoire organisés par l'association. L'association « Les Bistrots de l'Histoire » souhaite aujourd'hui céder les droits de diffusion de cette archive sonore, ainsi que d'autres enregistrements liés à l'histoire maritime, à Guingamp-Paimpol Agglomération pour être conservés et diffusés dans le centre Milmarin et ses supports de diffusion.

Il est proposé d'encadrer cette cession par la convention ci-jointe, listant les archives sonores concernées, les conditions de cession (à titre gracieux et non exclusif), le cadre de leur diffusion (au sein de l'équipement, lors d'animations en extérieur, sur le site internet de Milmarin et de Guingamp-Paimpol Agglomération et leurs supports de diffusion) et les mentions obligatoires à apporter.

Au vu de ces éléments, les membres du Bureau d'agglomération, à l'unanimité des présents décident ;

- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer avec l'association Les Bistrots de l'Histoire la convention de cession des droits de diffusion**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

